

BOURSE GEORGES LURCY

Environ 6 bourses sont attribuées chaque année à des étudiant(e)s inscrit(e)s dans une université américaine pour y préparer un diplôme (titulaires d'un bac+3) ou, dans certains cas, y conduire des recherches de niveau doctoral de la durée de 4 à 10 mois.

La préférence va aux étudiant(e)s travaillant sur un sujet concernant les États-Unis, notamment en histoire, sciences politiques, arts et lettres, droit, ou tout autre domaine touchant à la culture américaine ou la place des États-Unis dans la communauté des nations.

Chaque bourse est d'un montant approximatif de 20 000 \$. Elle doit être dépensée exclusivement pour l'inscription dans une université américaine ; les frais de la vie courante ; les fournitures, livres, et autres matériaux liés aux études ; et le voyage aller-retour entre la France et les États-Unis. Sont éligibles à cette bourse les candidat(e)s de nationalité française et résidant en France, qui peuvent démontrer leur maîtrise de l'anglais et l'excellence de leur parcours universitaire.

Les candidatures se font par l'intermédiaire de la Commission franco-américaine d'échanges universitaires et culturels. Le dossier de candidature au Programme Fulbright permet de postuler simultanément à la bourse de la Fondation Georges Lurcy et aux autres bourses des partenaires.

Pour transmettre son dossier à la fondation, il suffit de cocher la case "Georges Lurcy" sur la Fiche de synthèse du dossier (rubrique "Country Specific Materials").

<https://fulbright-france.org/fr/fondation-georges-lurcy>

Georges Lurcy Charitable and Educational Trust :

<http://www.lurcy.org/>